

LETTRE D'INFOS SECTION TANANARIVE

Rédacteur en chef :

Miary ANDRIANTSEHENO

Comité de rédaction :

Nadia HOAREAU,

Tiana RUPP-RAKOTOMALALA,

Hary Ninà ANDRIAMASINORO,

Mamy Yves RAKOTOMANGA

Périodicité :

au rythme du comité de rédaction

Numéro 02 - mars 2026

ÉDITO : PRÉPARONS DEMAIN !



Chères adhérentes, chers adhérents, chères toutes et tous,

2026 s'annonce comme une année particulièrement dense – et stimulante ! – pour la CFDT-MEAE. Ce sera une année de congrès (avec un “r”, s’il vous plaît... faute de quoi certains pourraient espérer une année de congés, ce qui, vous en conviendrez, ne produit pas tout à fait les mêmes effets sur l’agenda !).

Ce congrès sera un moment fort de notre vie syndicale : il permettra de renouveler les 25 membres du Conseil syndical de la CFDT-MEAE et, surtout, de définir ensemble les orientations stratégiques qui guideront notre action pour les quatre prochaines années. Débats, échanges, propositions : un temps démocratique essentiel pour faire vivre notre collectif et préparer l’avenir.

En fin d’année, place aux élections professionnelles au Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères. Tous les postes seront appelés à élire les représentants du personnel, tant au niveau local que ministériel. Ces élections sont un rendez-vous clé : elles déterminent notre capacité à porter votre voix, à défendre vos droits et à peser concrètement dans les instances de dialogue social.

2026 ne sera donc pas une année de repos... mais une année d’engagement, de mobilisation et de construction collective. Plus que jamais, notre force, c’est le nombre, la solidarité et la confiance que vous nous accordez.

On est ensemble !

Très bonne lecture à toutes et à tous.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Quand on parle des élections professionnelles au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, il s'agit tout simplement du moment où les agents choisissent qui les représentera face à l'administration pendant les quatre années à venir. Elles se tiendront du 03 au 10 décembre 2026 par vote électronique.

Concrètement, on vote pour quoi ?

On ne vote pas pour une personne "isolée", mais pour une organisation syndicale qui présentera des représentants dans différentes instances de dialogue social.

Pourquoi c'est important ?

Parce que le résultat détermine :

- le poids des syndicats au ministère ;
- leur capacité à négocier ;
- leur légitimité à défendre les collègues, collectivement et individuellement.

En résumé :

Les élections professionnelles, c'est le moment où chacun choisit la voix qui parlera en son nom dans les discussions avec l'administration.

Pratiquement :

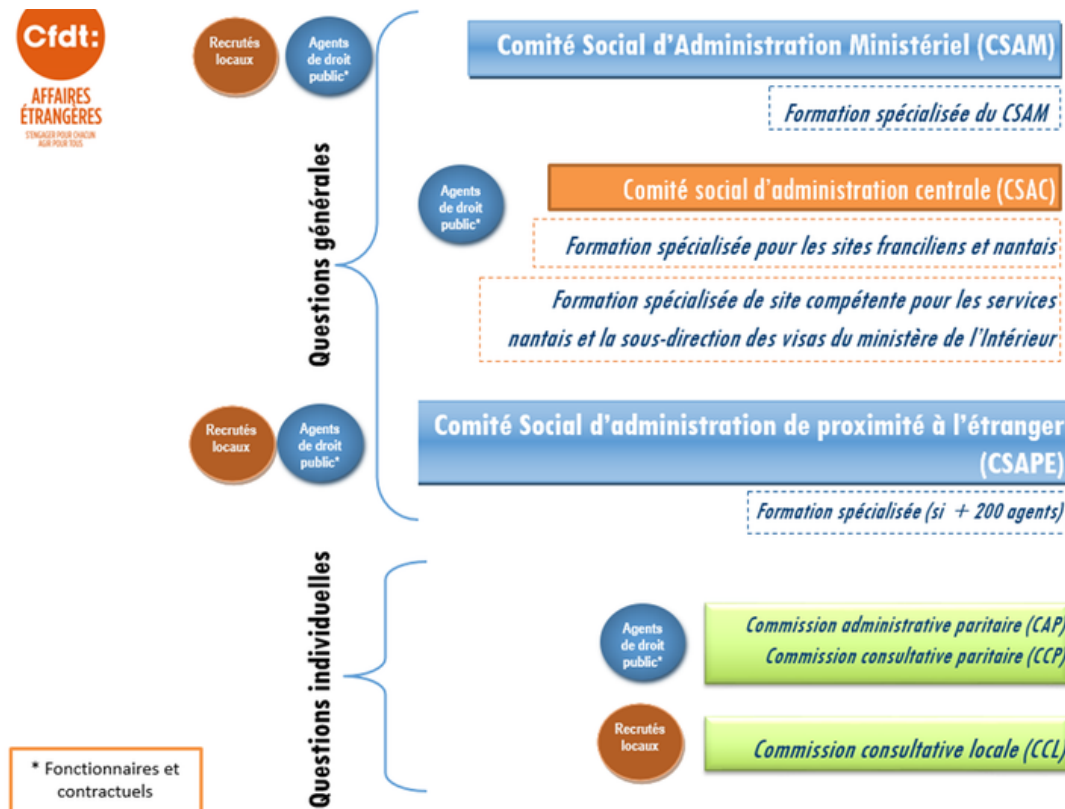
Du 03 au 10 décembre 2026, les agents basés à Tananarive auront les scrutins suivants :

Les **titulaires** voteront pour :

- CSAM : 15 représentants au niveau du ministère à Paris
- CSAPE : 5 représentants à Tananarive

Les **recrutés locaux** voteront pour :

- CSAM : 15 représentants au niveau du ministère à Paris
- CSAPE : 5 représentants à Tananarive
- CCL : 4 représentants à Tananarive



LE CONGRÈS DE LA CFDT-MAE

Il se tiendra à Nantes cette année du 2 au 4 juin au matin (Breil IV/salle D001).

Les délégués des sections s'y réuniront et examineront le rapport d'activité et le rapport financier 2022/2026, débattront et valideront la résolution d'orientation 2026-2030 pour les quatre années de la mandature à venir.

Outre cette nouvelle feuille de route, cet événement fort de la vie démocratique de notre syndicat sera l'occasion d'élire les 25 membres du nouveau conseil syndical chargé de la mise en œuvre des orientations adoptées par le congrès.

Avant cela, les sections auront à :

- Organiser **une première assemblée générale** pour débattre des textes du Congrès, proposer des amendements, désigner le ou les délégués parmi lesquels le ou les porteurs de mandats ainsi que les éventuels candidats au futur conseil syndical ;
- Organiser **une seconde assemblée générale** pour déterminer le positionnement de la section sur les textes du congrès, les amendements proposés à ces textes par les sections et procéder au vote pour les conseillers syndicaux et le commissaire aux comptes.

LES GROUPES DE TRAVAIL EN COURS

- Ministeriel : groupe de travail ADL sur les conditions de travail
- Poste Tananarive : groupe sur la refonte du cadre salarial

PROCHAINES RÉUNIONS DE DIALOGUE SOCIAL :

Commission Consultative Locale (CCL) : 21 mai 2026 à Antananarivo
Comité Social d'Administration de Proximité pour l'Etranger (CSAPE) : 21 mai 2026 à Antananarivo
Formation Spécialisée Ministerielle (FSM) : 25 juin 2026 à Paris
Comité Social d'Administration Ministerielle (CSAM) : deuxième quinzaine - mai 2026 - Paris

PERMANENCE

Nous continuerons à défendre vos droits avec vos soutiens !
Nous sommes toujours à vos côtés !
Nous sommes à votre écoute !
Notre permanence est à votre disposition tous les jeudis de 12.00 à 14.00 à l'Ambassade, porte 128.

UN JOUR, UN ADHÉRENT



Nadia Hoareau

ADL de l'Ambassade de France à Tananarive depuis 2001.

Membre de la CFDT depuis 2016 représentante du personnel au sein de la CSAPE et du CCL.

Mon expérience en tant qu'experte au CSAM à Paris en mai 2025 a été particulièrement enrichissante. Participer à la préparation de la réunion et échanger avec d'autres recrutés locaux venus d'autres pays m'a permis de mieux comprendre les enjeux communs à notre réseau.

Depuis cette année, je participe aux réunions du groupe de travail dédié aux ADL, organisé par le bureau du dialogue social du ministère, en tant que membre de l'équipe CFDT-MAE. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous mobiliser. Nos droits ne se maintiennent pas seuls : ils se défendent par l'engagement, la solidarité et l'action collective. Ne restons pas spectateurs, soyons acteurs. Ensemble, faisons entendre notre voix et imposons le respect de nos droits.

